

CYBERGUN s'inquiète de l'avenir de sa filiale VERNEY-CARRON et du devenir du savoir-faire français en termes d'armes de petit calibre

18 mars 2025

CYBERGUN fait un point sur la situation de sa filiale VERNEY-CARRON et attire l'attention sur l'incertitude concernant l'avenir de ce fleuron historique de l'industrie armurière française.

Comme annoncé le 6 mars dernier, CYBERGUN a reçu une offre ferme de la part d'un acteur majeur de l'armement de petit calibre au niveau mondial (cf. communiqué de presse du 6 mars 2025) en vue d'une prise de contrôle majoritaire de VERNEY-CARRON aux côtés du Groupe CYBERGUN. Pour rappel, l'objectif est de doter VERNEY-CARRON des moyens industriels, en plus de ceux financiers déjà apportés par CYBERGUN, de soutenir une stratégie à long terme, dans le prolongement de son héritage séculaire et d'une expertise complémentaire.

La principale condition suspensive à lever avant la réalisation de cette opération réside dans la restructuration financière de VERNEY-CARRON. A ce titre, le Groupe CYBERGUN a d'ores et déjà pris l'engagement d'abandonner ses avances en compte courant d'un montant cumulé de 9,7 MEUR en échange d'une clause de retour à meilleure fortune. Dans le même temps, le Groupe a sollicité l'obtention d'un prêt de 4,5 MEUR auprès du Fonds pour le développement économique et social (FDES) octroyé par l'État à des entreprises pour accompagner leur restructuration financière et commerciale. Cette demande a reçu le soutien de la Délégation Générale pour l'Armement et du ministère des Armées, confirmant ainsi l'enjeu de souveraineté militaire que représente la pérennité de VERNEY-CARRON.

A ce jour, le ministère de l'Economie et des Finances, décisionnaire en matière d'attribution de prêts FDES, n'a pas rendu d'avis favorable. Dans l'hypothèse d'une non-attribution d'un tel prêt, l'ensemble de la procédure de relance de VERNEY-CARRON serait remise en cause. Dès lors, la pérennité de l'entreprise ne pourrait être assurée avec la perspective de voir la procédure de redressement se transformer à très court terme en liquidation judiciaire.

Hugo BRUGIÈRE, gérant de CYBERGUN et représentant de la gérance de VERNEY-CARRON, déclare : « *Nous sommes aujourd'hui proches du but dans notre ambition de sauvetage de VERNEY-CARRON, grâce notamment au travail remarquable des équipes de la Délégation Générale pour l'Armement, de la Direction de l'Industrie de Défense et du ministère des Armées auxquels je veux rendre hommage et les remercier pour leur engagement tout comme le Cabinet du ministre des Armées qui s'est investi directement dans le dossier. Je ne peux imaginer que tous ces efforts financiers, diplomatiques et humains soient réduits à néant faute du soutien financier légitime et raisonnable demandé aux pouvoirs publics, dans le cadre d'un prêt, sachant que l'essentiel de l'effort est porté par les acteurs privés du dossier. A l'heure où la présidence de la République appelle à s'engager résolument dans l'économie de guerre, chacun doit prendre ses responsabilités pour passer des paroles aux actes.* »

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN :

Fondé en 1986, CYBERGUN est un expert mondial du tir. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, etc.), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2023, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 43 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CYBERGUN est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0013204351 – ALCYB) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

À propos de VERNEY-CARRON :

Créé en 1820, VERNEY-CARRON est le plus grand et le plus ancien fabricant d'armes de chasse français. Basée à Saint-Étienne, capitale de l'arme française, VERNEY-CARRON fabrique et distribue une large gamme de fusils et carabines de chasse sous la marque déposée VERNEY-CARRON. Il fabrique et distribue également les lanceurs de balle de défense FLASH-BALL® qui équipent de nombreuses forces de l'ordre en France et à l'étranger.

Au cours des dernières années, VERNEY-CARRON a développé et ajouté à sa marque sécurité & défense LEBEL, une offre complète d'armes militaires intégrant un fusil d'assaut (VCD 15), un fusil de précision (VCD 10) et un fusil mitrailleur en calibre 9mm (VCD 9).

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86

Avertissement :

La société CYBERGUN a mis en place (i) un financement sous forme d'ORA-BSA, étant précisé qu'une partie des ORA émises ont été ensuite transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization, et (ii) un financement sous forme d'ORNAN avec la société YA II PN qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la fiducie et/ou de la société YA II PN.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.